

Question présentée par le député :

M. Pierre Conne

Date de dépôt : 17 mai 2022

Question écrite urgente

Luttons contre les violences faites aux enfants et adolescents !

L'association Patouch œuvre depuis plus de 20 ans dans la lutte contre les violences faites aux enfants et adolescents.

Patouch dispense des modules de prévention dans les classes afin de sensibiliser les jeunes face à ce fléau sociétal. Actuellement, les cours donnés par Patouch sont reconnus par les services de l'enseignement valaisans et vaudois.

Patouch est active depuis bien longtemps dans les cantons romands. Les interventions de Patouch ont été validées sans difficulté dans ces cantons afin que les interventions en classe de l'instruction publique puissent être faites.

Le programme offert par Patouch a fait l'objet d'une analyse par l'UNIL qui l'a jugé extrêmement adapté et portant ses fruits.

Malgré cela et depuis plusieurs années, Patouch essaie d'être reconnue par le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), par la direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) et par le service enseignement et évaluation (SEE), sans succès pour l'instant. Les démarches entreprises restent laborieuses.

Plusieurs établissements scolaires ont déjà sollicité l'association Patouch pour des interventions qui n'ont pas pu avoir lieu faute de validation de l'autorisation par le DIP.

La violence auprès des mineurs genevois est une réalité quotidienne. Il est donc plus que nécessaire d'agir au moyen d'une prévention efficace et scientifiquement valide afin de diminuer le nombre de victimes.

Mes questions sont les suivantes :

- *Quand le DIP se décidera-t-il à valider et à autoriser Patouch à intervenir ?*
- *Quelles sont les conditions appliquées pour la validation de cette autorisation et pour quelle raison est-ce que cela prend autant de temps ?*

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.